SÉNAT DU CANADA



DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ PERMANENT

DES

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Auquel a été déféré le bill C-47, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Président suppléant: L'honorable H. de M. MOLSON

SÉANCE DU MERCREDI 13 AOÛT 1958

TÉMOINS:

M. Donald Gordon et Me A. Rosevear, respectivement président et avocatconseil des Chemins de fer nationaux du Canada.

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1958
61981-7—1

TOTHEOUE D